



# Coup de cœur photo de la Vallée du Richelieu



Faites-nous parvenir votre photo "coup de cœur" de la Vallée du Richelieu et courez la chance de gagner une carte-cadeau de 150 \$ pour l'entreprise touristique de votre choix !  
 Les photos finalistes seront publiées dans le guide touristique 2011 de Tourisme Vallée-du-Richelieu ainsi que sur le site Internet [regiongourmande.com](http://regiongourmande.com).  
 Renseignements et formulaire : [regiongourmande.com](http://regiongourmande.com).

Les photos devront obligatoirement avoir été prises dans la Vallée du Richelieu. Le concours est ouvert aux participants de tous âges et de toutes origines.  
 Les photos gagnantes seront primées dans le Guide touristique 2011-2012 et sur le site [regiongourmande.com](http://regiongourmande.com). En participant au concours, vous autorisez Tourisme Vallée-du-Richelieu à utiliser les photographies soumises pour fins de promotion de la région (reproduction, publication, exposition). Tout usage commercial est exclu.

**PRIX**  
 Tourisme Vallée-du-Richelieu remettra une carte-cadeau d'une valeur de 150\$ valable pour l'entreprise touristique de votre choix, listée dans le Guide touristique 2010-2011.

**DROITS D'AUTEUR**  
 En envoyant votre photographie accompagnée du formulaire de participation dûment complété, vous attestez :

- En être l'auteur ;
- Avoir obtenu le consentement des personnes apparaissant sur les photos ;
- Ne pas avoir eu recours aux services d'un photographe professionnel ;
- Ne pas avoir reproduit une photographie existante.

Tourisme Vallée-du-Richelieu ne peut être tenu responsable ou poursuivi si un participant contrevient aux règlements sur les droits d'auteur.

**CRÉDIT**  
 Les photos seront créditées à leur auteur.

**NOMBRE DE PHOTOS**  
 Le nombre de photos pouvant être soumises par le même candidat est limité à dix.

**FORMAT**  
 Les participants doivent soumettre des photos couleur dans leur version originale, non travaillées (non manipulées), en format fini 4 par 6 pouces ou plus, non montées, accompagnées du négatif ou d'une copie électronique, format JPEG (JPG).

**CONDITIONS DE PARTICIPATION**

- Toutes les photos doivent avoir été prises sur le territoire de la Vallée du Richelieu;
- Chaque photographie devra être accompagnée du formulaire de participation dûment complété, du négatif ou de la copie électronique, sur support informatique;
- Les photos ne seront pas retournées ;
- Vous ne recevrez pas d'accusé de réception ;
- Si vous désirez récupérer votre négatif ou votre support informatique, vous pouvez le faire dans les trois mois suivant la fin du concours.

**DÉCISION DU JURY**  
 Les membres du jury dévoileront le nom des gagnants au mois de février 2011. La décision du jury est sans appel.

**COMPOSITION DU JURY**  
 Le jury est composé de quatre professionnels de Tourisme Vallée-du-Richelieu.

**CRITÈRES DE SÉLECTION**  
 Le jury fera le choix des gagnants selon des critères techniques (mise au point, couleurs justes, bons contrastes) et esthétiques (impact, composition, originalité, angle de prise de vue) et se réserve le droit de tenir compte d'autres éléments d'originalité.

**DATES LIMITES**  
 Vous avez jusqu'à 16 heures, le vendredi 28 janvier 2011, pour faire parvenir vos photos à Tourisme Vallée-du-Richelieu avec un formulaire d'inscription complété par photo soumise, accompagné des pièces demandées.

a/s Concours photo  
 Tourisme Vallée-du-Richelieu  
 255, Laurier, #220  
 McMasterville (Québec) J3G 0B7

Formulaire d'inscription



Nom du participant : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse de courrier électronique : \_\_\_\_\_

Titre de la photo : \_\_\_\_\_

Où a-t-elle été prise? \_\_\_\_\_